

Obtenez le label Tourisme & Handicap©

Vous souhaitez élargir votre clientèle et garantir un accueil adapté aux personnes en situation de handicap ?

Le label Tourisme & Handicap© fournit à vos clients une information fiable, homogène et objective sur l'accessibilité de votre établissement.

Notre offre :

- Un **temps d'échange** au sujet de vos attentes en termes d'accessibilité.
- Transmission des **informations sur la procédure d'attribution** du label.
- Un **autodiagnostic en ligne**.
- Des **conseils personnalisés** sur la mise en accessibilité de votre structure.
- Un **accompagnement** tout au long de votre démarche.
- Un **pré-diagnostic, sur site**, de votre établissement avec des conseils avisés et personnalisés.
- La **valorisation de votre établissement** dans le cadre de sa labellisation au niveau local, départemental et régional.

Tourisme et Handicap©, un label engagé

Le label Tourisme & Handicap offre à vos clients l'assurance que votre établissement est engagé dans une démarche de qualité axée sur l'accessibilité des loisirs et des vacances pour tous.

Ce label garantit non seulement le respect de la réglementation en matière d'accessibilité, mais aussi le confort d'usage, l'accès aux bâtiments et aux services de l'établissement. Le personnel, formé pour offrir un accueil personnalisé et bienveillant, contribue à une expérience inclusive.



Vous êtes :

- Un office de tourisme
- Un hébergeur
- Un restaurateur
- Un site et/ou équipement de loisirs

Prérequis :

- L'octroi du label n'est possible qu'à partir de l'obtention de 2 typologies de handicap.

Tarifs :

- **Accompagnement personnalisé à la labellisation** : gratuit
- **Visite d'évaluation (audit)** : entre 120 € et 450 € TTC en fonction du type d'établissement (valable 5 ans)



Votre interlocutrice

Léa Capelle

Chargée de développement
Tourisme pour tous et label
Tourisme & Handicap

l.capelle@ille-et-vilaine-tourisme.bzh
06 64 42 31 75